

Un président, sept femmes et deux démissions

Eglise réformée ► Un président, sept femmes et deux démissions. Voici pour l'heure le décompte chiffré de la crise qui secoue actuellement l'Eglise évangélique réformée de Suisse (EERS), mais qui ne saurait se résumer à ce froid calcul.

Depuis que l'existence d'une dénonciation à son endroit – pour avoir dépassé les limites dans le cadre d'une relation professionnelle – a été rendue publique, le président Gottfried Locher, acculé, a dû se résigner à quitter ses fonctions. Sa démission avait été annoncée le 27 mai, soit un peu plus d'un mois après le départ fracassant de Sabine Brändlin, l'une des sept membres du Conseil de l'EERS, le 24 avril.

Un seul témoignage, encouragé par la vague #MeToo à l'automne 2017, avait alors émergé, même si la pasteur concernée avait préféré ne pas nommer clairement le «représentant de l'Eglise» qui lui avait tenu des propos déplacés (lire sur notre site). Si Gottfried Locher avait confirmé cette conversation, il a aussi menacé de poursuites judiciaires Christoph Weber-Berg, président du Conseil synodal de l'Eglise

argovienne et président de *Reformiert Medien* qui avait relayé le témoignage. Christoph Weber-Berg informe aujourd'hui qu'à la suite de l'annonce de la plainte actuellement en examen à l'EERS, d'autres plaignantes se sont spontanément approchées de lui, et de trois autres dirigeants d'Eglises cantonales. «Nous avons reçu les témoignages de sept femmes qui accusent M. Locher», indique le président de l'Eglise argovienne. Ces accusations «concernent tout le spectre du dépassement des limites, et vont des propos déplacés au harcèlement sexuel». Malgré des témoignages précis et documentés, les personnes concernées refusent de sortir de l'anonymat. «Cela leur est évidemment difficile et toutes craignent d'être mises sous pression», formule Christoph Weber-Berg.

La démission de Gottfried Locher a été reçue par beaucoup comme un soulagement au sein des Eglises. Du côté du Conseil de l'EERS, ce départ était désormais ressenti comme inéluctable. «Je respecte le pas que Gottfried Locher a fait. Il a pris cette décision dans une situa-



«Toutes ces femmes craignent d'être mises sous pression»

Christoph Weber-Berg

tion qui lui était devenu difficile et dans laquelle un changement s'imposait», exprime Esther Gaillard, vice-présidente du Conseil. Ce dernier aurait-il été poussé vers la sortie? «Il s'agit d'une démission de M. Locher», répond encore la res-

ponsable, tout en admettant qu'«il y a eu une concertation entre lui et le Conseil de l'EERS». Si l'identité de la plaignante ainsi que le détail des faits qui sont reprochés aujourd'hui au président de l'EERS n'ont pour l'heure pas encore fuité, différentes sources confirment que ceux-ci dépassaient bien le seul dérapage verbal.

«La démission de Gottfried Locher est une bonne chose, mais le travail n'est pas fini, insiste Christoph Weber-Berg. Le Conseil doit à présent faire preuve de transparence, on doit savoir ce qui s'est passé. Car aujourd'hui notre Eglise a perdu sa crédibilité.» Le Conseil aurait-il dû, aurait-il pu agir autrement dans ces circonstances si exceptionnelles? La question reste à être examinée. Pour l'Argovien, «l'institution a dysfonctionné pendant cette crise» et il faudra clarifier également ce point quant à «l'absence de management de crise, de communication de crise et de communication tout court envers les Eglises membres».

ANNE-SYLVIE SPRENGER/
PROTESTANTO

Mort de George Floyd: les dirigeants catholiques réagissent

Etats-Unis ► A la suite de la mort de l'Afro-américain George Floyd, le 25 mai à Minneapolis, les dirigeants catholiques dénoncent les violences policières et le racisme, et demandent l'ouverture d'une enquête.

Les présidents de sept commissions de la Conférence épiscopale se sont déclarés solidaires des communautés noires du pays. Ils estiment que la mort de George Floyd a été «insensée et brutale». Comment est-il possible, se demande M^{gr} José H. Gomez, archevêque de Los Angeles et président de la Conférence épiscopale des Etats-Unis, qu'en Amérique, la vie d'un homme puisse lui être enlevée tandis que ses appels à l'aide ne reçoivent pas de réponse et que sa mort est enregistrée en direct. «Le racisme a été toléré trop longtemps», ajoute-t-il. Les évêques américains ont demandé, le 30 mai déjà, l'ouverture d'une enquête.

Autre réaction à cette mort: à El Paso, au Texas, l'évêque du lieu, M^{gr} Mark Seitz, a conduit un groupe de prêtres pour une veillée de prière en mémoire de la victime. Les hommes d'Eglise ont observé un moment de silence et se sont agenouillés pendant huit minutes et quarante-six secondes, le temps durant lequel le policier a tenu son genou sur le col de George Floyd, avant que ce dernier ne meure en garde-à-vue, selon les registres de la police.

CATH.CH

Après des décennies de scandales, le Saint-Siège progresse dans la bonne gouvernance. Le pape vient de publier un *motu proprio* réglant l'attribution des marchés publics

Le pape veut lever l'opacité financière

ARNAUD FAVRE ET CAMILLE DALMAS

Finances ► Sur fond de vulnérabilité économique mondiale engendrée par la pandémie de coronavirus, le pape François semble vouloir en finir avec la mauvaise réputation du Vatican en matière d'intégrité financière. Dans un document d'une trentaine de pages, publié à son initiative (sens de l'expression latine *motu proprio*) le 1^{er} juin, le pontife modernise la gestion des marchés publics par les institutions vaticanes, qui répondront désormais à des procédures beaucoup plus encadrées qu'auparavant. La réforme est d'autant plus cruciale que la situation financière du Vatican est devenue délicate. Les mesures de confinement – réduisant à néant les bénéfices des Musées du Vatican par exemple – l'ont en effet amputé d'une bonne partie de ses revenus. En mettant en place une économie «de bon père de famille», selon l'expression du pape François, et en luttant contre la corruption, cette réforme a donc pour objectif ultime de réaliser des économies substantielles.

Restait à s'attaquer à l'épineux chantier des marchés publics

Cette réforme vise spécifiquement l'atmosphère d'opacité dans certaines affaires économiques du Saint-Siège. Dernière affaire en date: l'achat litigieux d'un luxueux immeuble dans le



Le pape a fait de l'assainissement financier du Vatican une priorité de son mandat en lançant plusieurs réformes de taille. KEYSTONE

quartier londonien de Chelsea. L'acquisition du bien, pour une valeur totale de 225 millions de dollars, a été financée par le Denier de Saint-Pierre (les contributions des diocèses au fonctionnement du Saint-Siège) et par un prêt d'urgence de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR), la «banque du Vatican». Lors de son retour du Japon en novembre 2019, face aux journalistes, le pape avait qualifié certaines pratiques de mal-saines. En cause les agissements du cardinal Angelo Becciu et de M^{gr} Perlasca qui avaient piloté cette opération sans en référer

aux organes de contrôle du Saint-Siège.

Plusieurs réformes

Ce scandale survient à la suite de plusieurs autres affaires de corruption financière impliquant de près ou de loin les institutions vaticanes. A commencer par la retentissante faillite en 1982 de la banque Ambrosiano dont l'IOR était actionnaire majoritaire. En 2012, les révélations de Vatileaks avaient mis en lumière connivences et conflits d'intérêts au cœur du petit Etat. Le pape a fait de l'assainissement financier du Vatican une

priorité de son mandat en lançant plusieurs réformes de taille, tels l'audit des finances vaticanes par des cabinets internationaux, le nettoyage de comptes douteux à l'IOR et la création d'un organisme contrôlant l'utilisation des finances vaticanes. Restait à s'attaquer à l'épineux chantier des marchés publics, dont l'attribution se faisait souvent dans l'opacité la plus totale. C'est chose faite avec le *motu proprio* publié lundi 1^{er} juin, qui semble taillé pour éradiquer les dysfonctionnements identifiés dans l'affaire de l'immeuble londonien.

Les partenaires économiques avec lesquels les investissements sont réalisés feront l'objet d'une sélection rigoureuse. Seront exclus les personnes et entreprises condamnées pour fraude, corruption, activités criminelles ou terrorisme; exit, donc, les liens avec la mafia et les loges maçonniques révélés lors de la faillite de la banque Ambrosiano.

Vaincre le népotisme

Le document papal s'attaque aussi au népotisme, extrêmement répandu. François instaure ainsi des commissions

d'adjudications chargées d'attribuer et de valoriser les contrats publics. Triés sur le volet, les membres de ces commissions sont tirés au sort parmi une liste d'experts et d'employés du Vatican sélectionnés selon leur compétence. Sont exclus de cette liste les parents jusqu'au quatrième degré et les anciens employés de partenaires économiques ayant répondu à une offre de contrat public.

Le *motu proprio* instaure également une centralisation des contrats publics au sein des institutions vaticanes. Jusqu'à présent, ces derniers, par exemple les transactions immobilières et les investissements internationaux, faisaient l'objet d'un contrôle dispersé. Le contrôle de l'ensemble des procédures d'investissement initiées par l'administration du Saint-Siège et de l'Etat du Vatican revient désormais à deux institutions. L'Administration du patrimoine du siège apostolique (APSA) et le Governatorat de la cité du Vatican.

Cette réforme constitue un jalon essentiel de la politique de réforme financière initiée par le pape François. Elle intervient à point nommé, alors que le Vatican s'apprete à se soumettre à l'audit de Moneyval, l'organisme chargé de lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, dont le précédent rapport relatif au Saint-Siège date de 2017. Des partenaires internationaux du Saint-Siège ont vu dans cette dernière mesure un signe fort indiquant que le Vatican est en passe de rompre avec les pratiques opaques du passé.

L.MÉDIA/CATH.CH/
DHN